

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 20 (1932)

**Heft:** 386

  

**Artikel:** Au Comptoir suisse

**Autor:** Bonard, S.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260799>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

*L'indifférence dans une âme, ce n'est pas la maladie, c'est la mort vivante.*

Alex. VINET.

**DIRECTION ET RÉDACTION**  
M<sup>me</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny  
**ADMINISTRATION**  
M<sup>me</sup> Marie NICOL, 14, rue Micheli-du-Crest  
Compte de chèques postaux I. 943  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ORGANE OFFICIEL**  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

**ABONNEMENTS**  
SUISSE . . . . . Fr. 5.—  
ÉTRANGER . . . . . 8.—  
Le numéro . . . . . 0.25  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier; à partir de juillet; ils sont délivrés des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

**ANNONCES**  
La ligne ou son espace :  
40 centimes  
Réductions p. annonces répétées



Les Femmes et la Société des Nations

**Femmes déléguées à l'Assemblée**

Aux nouvelles que nous avons données dans nos précédents numéros, nous pouvons ajouter celles-ci, soit que la Suède, la Colombie et le Canada ont désigné des femmes pour faire partie de leur délégation. La déléguée canadienne, cette année, est M<sup>me</sup> Charles Frémont, de Québec, membre bien connu de plusieurs organisations féminines du Canada français, qu'il est extrêmement intéressant de voir représenté cette année-ci à Genève.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que notre amie M<sup>me</sup> Plaminikowa, sénateur, fera probablement partie de la délégation de Tchécoslovaquie à l'Assemblée.

**La collaboration des femmes avec la S. d. N.**

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié que, l'an dernier, la délégation espagnole à l'Assemblée de la S. d. N. avait présenté un projet de résolution demandant l'examen « des moyens d'associer à l'œuvre de la S. d. N. la collaboration directe et efficace de l'action et du sentiment des femmes ». Cette résolution, généralement connue sous le nom de « Résolution espagnole », et qui suscita, par la façon imprévue dont elle fut soulevée, une certaine émotion dans les milieux féminins internationaux, fut renvoyée, conformément à la procédure, à une Commission, puis à l'Assemblée de nouveau, puis au Conseil de la S. d. N., qui décida de couper en deux la question de la collaboration féminine, et d'étudier d'abord les modalités de cette collaboration à la Conférence du Désarmement, puis à l'Assemblée de 1932 le problème de la collaboration générale. Plusieurs organisations féminines internationales et nationales furent donc sollicitées de donner leur avis sur leurs possibilités de collaboration à l'œuvre du désarmement d'abord, et nous avons publié en son temps le *Mémoire* présenté à cet égard à la S. d. N. par le Comité Féminin International pour le Désarmement, que préside Miss Dingman.<sup>1</sup>

Quant à la collaboration générale des femmes avec la S. d. N., qui figure donc à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée plénière, elle fit à son tour l'objet d'une demande adressée par le Secrétariat à un nombre forcément plus grand, vu l'amplitude du problème, d'organisations féminines, nationales et internationales. Toutes, ou presque toutes, croyons-nous, ont répondu, et la publication de ces réponses par les soins du Secrétariat constitue un document extrêmement intéressant et suggestif.<sup>2</sup> C'est même dans cette documentation que réside à nos yeux sa principale valeur, car nous pouvons de la sorte envisager d'un seul coup d'œil les différents points de vue auxquels se placent ces organisations, leurs tendances diverses, les idées qu'elles se font du rôle de la S. d. N., et de l'apport qu'elles peuvent lui fournir. Bon nombre d'entre elles relèvent, et avec combien de raison ! que tant que la femme ne possèdera pas l'égalité juridique et politique avec l'homme dans tous les pays, sa collaboration avec la S. d. N. sera forcément incomplète.

L'absence de collaboration effective provient en réalité de la différence traditionnelle qui existe dans tous les pays entre la situation juridique des hommes et des femmes, déclare le *Mémoire* du « Comité de Liaison des Organisations fémi-

nines internationales ». La situation inférieure attribuée aux femmes les empêche, sauf de rares exceptions, de développer leurs capacités autant qu'elles sont susceptibles de l'être et d'accéder aux postes des cadres supérieurs des administrations publiques et aux situations des professions libérales qui leur permettraient d'être désignées tout comme les hommes pour les fonctions de délégué à la S. d. N. Elle limite également les possibilités de nomination aux postes élevés du Secrétariat. Cet état d'infériorité juridique a en outre pour résultat que, dans de nombreux pays, des femmes capables consacrent encore leur énergie à la suppression des incapacités féminines, suppression qui est la condition préliminaire aux services réels que peuvent rendre les femmes dans toutes les branches de l'activité publique.

Ce point de vue est aussi celui de l'« *Equal Rights International* » de la Ligue Internationale des Femmes coopératrices, de l'« *Open Door International* » des Organisations féminines industrielles et du Conseil britannique pour la représentation des femmes à la S. d. N. Et il est évident, et l'expérience l'a montré, que cette égalité conditionne les trois différentes formes que peut prendre la participation officielle des femmes aux travaux de la S. d. N., soit: membres de délégations nationales, membres de Comités d'experts, ou enfin fonctionnaires supérieures du Secrétariat. Il conviendrait donc, comme le remarque le Secrétaire général dans une note introductive au rapport, d'attirer sur ces trois modalités de collaboration officielle l'attention des gouvernements, puisque ce sont eux qui désignent leurs délégués, représentants, etc.<sup>2</sup>; l'attention du Conseil, en ce qui concerne les membres des Commissions et Comités nommés en dehors des gouvernements; et enfin celle du Secrétaire général en ce qui concerne les fonctionnaires — à moins que l'Assemblée n'estime, comme l'an dernier, que cette collaboration officielle ne la regarde pas, étant soit du ressort des gouvernements, soit déjà réglée par l'art. 7 du Pacte, et ne passe comme chat sur braise sur ce point délicat.

E. Gd.

(La fin en 3<sup>me</sup> page.)

**Lire en 2<sup>me</sup> page:**

J. GUEYBAUD: *Le travail des femmes et la crise.*  
M. F.: *Pour le désarmement. La mobilisation des forces féminines à travers le monde.*

**En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:**

H. Z.: *Les Congrès de l'été: La III<sup>me</sup> Conférence Internationale de service social; le III<sup>me</sup> Congrès international d'éducation nouvelle.*  
E. Gd.: *La collaboration des femmes avec la S. d. N. (fin).*  
*Correspondance. — Nouvelles des Sociétés.*

**En feuilleton:**

E. STRUB: *Figures de femmes. Gertrud Bell.*  
A. B.: *Un peu d'histoire. Une ambassadrice, Ce que Rabalais pensait de l'opinion des femmes.*

**Encore un !**

D'après une dépêche d'agence, la Chambre des Députés de la République Argentine a voté la loi insistant le vote des femmes.  
Dédié aux réflexions des sénateurs français et des députés genevois.

<sup>1</sup> Font partie de ce Comité 9 organisations féminines internationales, dont notamment l'Alliance Internationale pour le Suffrage, le Conseil International des Femmes, la Fédération des Femmes universitaires, l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes filles, etc.

<sup>2</sup> Les deux seules Sociétés féminines suisses (l'Alliance de Sociétés féminines et l'Association pour le Suffrage) qui ont répondu aux questions de la S. d. N., suggèrent que, ainsi que cela se fait au B. I. T. le Secrétariat de la S. d. N. attire l'attention des gouvernements sur la nécessité de nommer des femmes dans les délégations chaque fois qu'une question intéressant les femmes sera à l'ordre du jour.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

**XXXI<sup>me</sup> Assemblée générale**

à ZURICH

Samedi 15 et Dimanche 16 octobre 1932

**Assemblée**

Samedi 15 octobre, à 14 h., à l'Hôtel-de-Ville.

**ORDRE DU JOUR:**

1. Appel des déléguées.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Lieu de la prochaine assemblée.
5. Ce que l'Alliance attend de ses Sociétés affiliées: M<sup>me</sup> E. Zellweger.
6. Election du Comité.
7. Revision de l'art. 28, al. 2 du règlement.
8. Rapport des Commissions:
  - a) Commission pour l'éducation nationale,
  - b) Commission d'études législatives,
  - c) Office suisse pour les professions féminines.
9. Communications de M<sup>me</sup> G. Gerhard, sur la Conférence internationale pour le travail social à Francfort.
10. Divers (communication sur l'école suisse des gardes-malades).

Samedi 15 octobre, à 20 h. 30.

**Soirée familière dans la Salle paroissiale de Wipkingen**  
(Invitation des femmes zurichoises)

Dimanche 16 octobre, à 10 h. 15.

**Assemblée publique à l'Hôtel-de-Ville**

1. **Résumé des travaux de la Conférence du Désarmement:** M<sup>me</sup> V. CHENEVARD-MORSIER (adaptation en allemand par M<sup>me</sup> H. Stucki).
2. **La femme et le chômage:** M<sup>me</sup> Dora SCHMIDT, adjointe à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Dimanche 16 octobre, à 13 heures.

**Repas en commun, à la salle des "Kaufleuten"**

Le dimanche après-midi, à 5 heures, les déléguées sont invitées par invitation particulière à un thé. Auparavant, elles pourront visiter à leur choix: 1. L'Ecole suisse des gardes-malades; 2. Le « Neues Töchterheim » (Lutherstrasse) et la Maison pour femmes seules du Lettenhof; 3. La colonie d'habitations du Friesenberg pour familles nombreuses.

**Liste d'hôtels recommandés (Prière de s'y adresser directement)**

|   |          |
|---|----------|
| Royal-Habis (Bahnhofplatz, 14) chambre et petit-déjeuner, à partir de . . . . . | Fr. 6.80 |
| St-Peter (In Gassen, 10) . . . . .  | 6.30     |
| Glockenhof (Sihlstrasse, 31) . . . . .  | 6.25     |
| Augustinerhof (Peterstrasse, 8) . . . . .                                       | 5.50     |
| Kurhaus du Zurichberg . . . . .   | 4.70     |
| Kurhaus Rigiblick (Krattenturmstrasse, 59) . . . . .                            | 4.70     |

La Maison des étudiantes **Zum Neuen Lindenhof** (Kantstrasse, 20), bien aménagée et intéressante à visiter, recevrait aussi quelques personnes au prix de 4 fr. S'y adresser le plus tôt possible.

**Restaurants recommandés pour les repas non officiels:**

Restaurants de la Société Féminine zurichoise des restaurants sans alcool: **Charlemagne**, Kirch gasse, 14 (en face du Gross Munster); **Olivenbaum**, Stadelhoferstrasse, 10 (près de la gare de Stadelhofen) sur Limmat, Limmatquai, 22; **Maison de paroisse de Wipkingen**.

**Au Comptoir Suisse**

Le temps est encore bien éloigné où des femmes syndics, des conseillères municipales, des députées siègeront dans les divers Comités du Comptoir suisse. Cela viendra bien... un jour. En attendant, les femmes sont un élément indispensable de la réussite de cette grande manifestation économique, comme visiteuses, comme exposantes, soit qu'elles vantent leur propre marchandise ou celle d'autrui, soit qu'elles y travaillent, comme infirmières, sommelières, comme plongeuces, comme nettoyeuses, soit qu'elles y vendent cent mille billets de tombola, avec une provision de six centimes par billet vendu; cela représente, pour deux semaines, quelques centaines de kilomètres parcourus, pas mal de sourires inutiles et davantage encore de rebuffades.

Nous retrouvons au Comptoir bien des physionomies connues, aimées, qui toute l'année se dépenitent dans les œuvres féminines ou féministes. Dans la halle des arts et métiers sont groupées toutes ces œuvres d'entraide féminine, de travail

fémin telles que les Dentelles de Gruyère, les Dentelles de Coppet, la Navette vaudoise, le Travail à domicile de l'Oberland bernois, du Valais, des Plans sur Bex. Il ne faut pas se lasser de répéter qu'on trouve des femmes à l'origine de tous ces mouvements en faveur du travail à domicile. Il arrive que ces œuvres soient reprises par les autorités, avec toute la force que donnent l'officialité et les finances publiques, et que l'on oublie alors les modestes pionnières.

Voici une autre bonne connaissance, la cuisine de l'Association agricole des femmes vaudoises, où d'inépuissables ménagères, dont quelques-unes portent le costume vaudois, confectionnent des confitures selon les recettes pratiquées au centre confiturer de Tolovaux sur Puidoux, vendent des recettes et font de la bonne propagande pour l'utilisation du fruit de chez nous. Pour la première fois cette année a été organisée, le 20 septembre, une Journée des paysannes vaudoises, avec séance, exposés sur l'activité de l'Association, sur les moyens de faciliter l'écoulement des fruits, sur les cultures maraichères de Châtres. Le succès en a été complet, et l'expérience sera



E 1436

renouvelée. La grande animatrice de cette journée a été Mme Gillibert-Randini, que les lecteurs du *Mouvement* connaissent de longue date.

Les femmes abstinentes, toujours dévouées, participent au Comptoir avec leur crémerie, très fréquentée, où la clientèle masculine est chaque jour plus nombreuse. On y sert notamment un chocolat remarquable. Tout en se régalant, on y peut méditer sur de petites affiches qui vous apprennent par exemple que la Suisse dépense annuellement 500 millions de francs pour des boissons alcooliques, 410 millions pour le lait, 350 millions pour le pain, 300 millions pour l'administration fédérale, 180 millions pour l'instruction publique, 82 millions pour l'armée, 60 millions pour l'assistance publique.

Partout, dans toutes les halles, on trouve des femmes qui, sans se lasser, expliquent, racontent, recommencent et répondent aux visiteurs, et cela dans tous les groupes. En vérité, on ne saurait concevoir le Comptoir suisse sans la collaboration féminine.

Aux Beaux-Arts, nous trouvons nos graveuses les plus connues, M<sup>lles</sup> Violette Diserens, Germaine Ernst, Sophy Giauque, Edwige Kroenig, Violette Milliquet (Lausanne), Jacqueline Esseiva (Fribourg); leurs eaux-fortes, leurs pointes-sèches, leurs gravures sur bois comptent parmi les meilleures de l'exposition.

Ajoutez à tout cela un air de liesse, cette atmosphère de bonhomie, de gaieté, de bonne humeur, de cordialité propre au canton de Vaud, et qu'on ne peut apprécier si l'on n'y a pas séjourné un long temps. Pourquoi faut-il que toute cette bienveillance soit gâtée par des ombres?

Si le bon vin réjouit le cœur de l'homme, l'excès du vin, même excellent, ravale l'homme au rang d'une brute. Toujours pénible, le spectacle de cette déchéance l'est davantage lorsque c'est une femme qui le donne. Or, il paraît qu'au Comptoir, on a signalé plusieurs cas d'ivresse féminine, qui laissent quasiment désarmés le service d'ordre et la police. Je l'écris à ma grande honte.

Le Comptoir offre en grande quantité tous ces perfectionnements que l'électricité et la rationalisation préparent aux ménagères de notre temps: machines à laver, essoreuses, armoires frigorifiques, armoires de cuisine telles qu'on en vit à la Saffa, installations sanitaires, etc. Pourquoi faut-il que les employés chargés de les vanter sachent si peu et si mal leur métier? Les uns ignorent tout des prix de leurs machines; celui-là, lorsqu'on lui demande le coût de son armoire de cuisine, ne sait que vanter ses commodités; tel autre, lorsqu'on lui signale un défaut du moteur de son réfrigérateur, répond par une grossièreté; d'autres vous parlent la cigarette aux lèvres; il faut s'estimer heureux lorsque le camelot ne vous tape pas sur l'épaule ou sur le ventre. Ce n'est pas ainsi que l'on fait des affaires. Il n'y en a point comme nous, c'est entendu; mais ce n'est pas une raison pour ignorer que nous avons quelque chose à apprendre, et que la clientèle, même éventuelle, réclame quelques égards.

Je m'excuse de confier au *Mouvement Féministe* ces remarques qui n'auraient pas été accueillies dans la presse quotidienne. Car, quoi qu'en pense M. le conseiller fédéral Meyer, la liberté de la presse n'existe pas en Suisse. Les féministes en savent quelque chose!

S. BONARD.

## Pour le Désarmement

### La mobilisation des forces féminines dans divers pays.

Le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement, de l'activité duquel nos lecteurs sont au courant par les fréquentes informations publiées ici même, ne s'est pas borné à son travail international: il a aussi suscité dans différents pays, par l'entremise des Sections et branches nationales de ses quatorze organisations constitutives, des mouvements tout à fait intéressants en faveur de l'idée du désarmement. Il ne faut pas oublier en effet que les délégués prennent la parole à Genève bien souvent selon un mot d'ordre de leur gouvernement, et il est donc de première importance que, dans chaque pays, les hommes d'Etat au pouvoir sachent ce que demande l'opinion publique, tant féminine que masculine — surtout quand cette opinion publique est celle des femmes électorales! Voici par exemple, l'Allemagne, où en dépit des difficultés de plus en plus nombreuses créées par la situation politique actuelle, « les femmes », écrit Dr. E. Luders, ont suivi avec grand intérêt les travaux de la Conférence, comme ceux du Comité International féminin. Différentes organisations féminines se sont inspirées de ce travail pour prendre l'initiative d'activités, soit liées uniquement à la question du désarmement, soit en relation avec les problèmes économiques et financiers de l'heure. Des articles sont passés à la presse, des bulletins envoyés pour leur orientation à des groupements locaux; de grands meetings publics ont été organisés, dont notamment deux à Berlin, sous les auspices de « Groupe allemand pour la Conférence du Désarmement », dans lesquels des femmes ont pris la parole.

En Australie (pour suivre l'ordre alphabétique dans cette revue de l'activité féminine pour la paix à travers le monde), le Conseil National des Femmes s'est mis en relations directes avec la délégation à la Conférence pour insister en faveur de la paix par le désarmement; au Canada, les Unions chrétiennes de Jeunes filles ont pris l'initiative d'un grand meeting public, et la Fédé-

ration des Femmes dans les affaires et les promesses communique à tous les nombreux clubs qui lui sont affiliés les directives données par le Comité de Genève. Le Danemark a si bien organisé son travail en ce domaine qu'il suffit d'un signe du centre directeur pour déclencher une action simultanée de 1500 secrétaires, représentant quelques 17.000 membres! C'est ainsi que le Secrétariat de la Conférence du Désarmement a été inondé de messages de toutes les parties du Danemark. En Estonie, ce sont les Unions chrétiennes de Jeunes filles qui ont pris nettement position en faveur de la suppression des armes d'agression; en Hongrie, le Conseil National des Femmes a agi dans le même sens auprès de la délégation à la Conférence de Genève, et du Président de celle-ci, M. Henderson; en Irlande, un Comité féminin spécial s'est formé qui a tout spécialement insisté pour l'abolition de la guerre chimique et bactériologique; en Lituanie, en Norvège, en Pologne, une propagande intense a été menée par la presse, le meeting public, et des démarches ont été faites directement auprès de M. Henderson. La Section hollandaise de l'Alliance pour le Suffrage a également énergiquement agi auprès de la délégation nationale et du Ministère des Affaires étrangères. En Suède, 17 Sociétés se sont fédérées en un Comité d'action, représentant environ 35.000 membres.

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne tiennent une place importante dans cette mobilisation féminine pour le désarmement. Le Comité « Cause and Cure of War », la Ligue des Femmes juives, le Conseil des Femmes missionnaires ont suivi attentivement les événements de Genève, intervenant à plusieurs reprises auprès du Président de la Conférence comme auprès du premier délégué des Etats-Unis, M. Gibson: un de leur message a même été confié spécialement à un aviateur pour qu'il le remette sur place. La Section française de la Ligue des Mères et des Educatrices a agi auprès de toutes ses correspondantes départementales, leur demandant de télégraphier à M. Henderson pour réclamer, sous condition de l'institution d'un contrôle international et de l'organisation d'une assistance mutuelle, l'abolition immédiate des armements interdits aux vaincus par le traité de Versailles,

et la suppression de la fabrication et du commerce privés des armes encore permises. « Il est nécessaire, écrivait la Présidente à ces correspondantes, que ne soit pas annihilée, par la timidité craintive du gouvernement français, la volonté de paix de notre peuple. Cette volonté de paix française est la plus sérieuse chance de salut qui reste au monde... Il faut que tout le monde sache que si la Conférence du Désarmement n'aboutit pas à un résultat sérieux, il ne fait de doute pour personne que ce sera le signal du réarmement de l'Allemagne. Nous aurons ainsi créé le plus terrible des dangers qui puissent menacer la paix, et nous devons tout faire pour l'écartier ».

Quant à la Grande-Bretagne, comme on peut se l'imaginer chez un peuple pour lequel les pétitions et les résolutions sont une tradition nationale, l'activité déployée par les groupements féminins a été intense, et ce sont de véritables avalanches de résolutions qui ont été déversées sur le premier ministre et la délégation à Genève. Une des plus importantes de ces résolutions est celle de la « Croisade des Femmes pour la Paix », qui, votée par acclamation dans un grand meeting à Queen's Hall (Londres), fut remise de l'estrade à un aviateur qui la transporta par avion à Genève.

Si nous ajoutons qu'en Bulgarie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, les branches nationales de la Ligue des Coopératrices et de l'Union Mondiale de la Femme ont également accompli un travail de tous les instants... ne peut-on vraiment pas parler d'une mobilisation féminine pour la paix par le désarmement? M. F.

P.-S. — Comme reprise d'activité au moment de l'Assemblée plénière de la S. d. N., le Comité International féminin pour le Désarmement organise, de concert avec l'Union des Associations pour la S. d. N., les Organisations chrétiennes internationales et les Organisations internationales d'étudiants, une réunion spéciale de discussion dont la demande allemande d'égalité de droit et d'armement fera l'objet. Cette séance, à laquelle nous espérons que de nombreuses lectrices du *Mouvement* pourront participer, aura lieu le samedi 24 septembre, à 14 h. 30, à la Maison paroissiale américaine, rue de Monthoux, Genève.

## Le travail des femmes et la crise

Il est fatal qu'en des temps de chômage inquiétants comme ceux que nous vivons, des attaques se produisent contre le travail féminin, que des sociologues simplistes ou des concurrents malheureux accusent d'être la cause de tout le mal. « Haro sur le baudet... » Tantôt ce sont des campagnes de presse, comme celle du professeur Richet en France, qui fit couler tant d'encre, voici quelques mois<sup>1</sup>; tantôt ce sont, chose plus grave, des tentatives législatives ou des élaborations de règlements renvoyant la femme à son foyer — sans que ces réformateurs de la société s'inquiètent le moins du monde de savoir de quel pain se nourrirait cette femme, qui a pourtant le droit de manger, elle aussi,

<sup>1</sup> Notons d'autre part que le même professeur Richet vient d'écrire un article catégoriquement suffragiste à l'occasion des débats sur le vote des femmes au Sénat français (*Réd.*).

qu'elle soit seule, ou qu'elle ait charge de famille...

Nous venons d'assister cet été à une double offensive dans ce sens. D'une part, nous apprend le *Journal suisse des Commerçants* (N° 32), un appel, anonyme d'ailleurs, a été lancé dans quelques journaux suisses-allemands engageant les employés de commerce masculins à se grouper pour combattre la main-d'œuvre féminine dans ces professions. Une des causes des difficultés actuelles serait, selon les auteurs de cet appel, « la préférence des directeurs d'entreprises et des administrations pour le personnel féminin, le désir de ce même personnel de chercher à se créer une existence indépendante, au lieu de se tourner vers le travail ménager; enfin, le nombre trop grand d'élevées féminines dans les Ecoles de commerce. » C'est à ce mal qu'il faut parer par la convocation d'un Congrès d'employés masculins. Le Comité Central de la Société suisse des Commerçants ne s'est heureusement pas laissé prendre à cette tentative, dans la-

quelle il a vu avec raison un danger d'émission de ses effectifs en dressant les hommes contre les femmes et réciproquement, alors que l'unité de front est au contraire indispensable pour lutter contre la crise — dont souffrent d'ailleurs, ajoute-t-il avec raison, les femmes autant que les hommes dans les professions du commerce et des bureaux. Le fait, d'ailleurs, que cette Société compte 29.000 membres masculins, et seulement 7.000 membres féminins, n'est-il pas indicatif que les femmes n'ont pas envahi ces professions autant qu'on veut bien le dire, ceci confirmant d'autre part les statistiques de la Saffa?

Plus près de nous, et à peu près en même temps, le quotidien *la Suisse* a servi de cadre à une passe d'armes entre M. Regard, le président du groupement intitulé *la Corporation*, et une de nos bonnes féministes genevoises, employée de bureau également (car il est curieux de noter que, lorsqu'on parle d'interdire aux femmes le travail rémunéré pour le laisser aux hommes, on ne vise

## Portraits de Femmes

### Gertrud BELL (1868-1926)

Pour qui veut narrer l'essentiel de cette extraordinaire destinée de femme que fut la vie de Gertrud Bell, il n'existe l'aide d'aucune biographie. La tâche est donc ardue, mais d'autant plus intéressante, puisqu'il s'agit de reconstruire cette vie par la correspondance, par les milliers de lettres que, de tous les points du globe les plus lointains, les plus isolés, où ses pérégrinations la conduisaient, elle adressa à ses parents, surtout à son père et à sa belle-mère. C'est cette dernière qui, après la mort prématurée de Miss Bell, publia en 1927 la correspondance de la défunte — publication dont onze ou douze éditions ont déjà paru et qu'on trouve également dans les collections populaires.

Une vie tout à fait exceptionnelle se révèle dans ces lettres qui eurent comme toile de fond pour ainsi dire le monde entier; mais leur cadre est avant tout le désert arabique, depuis que s'y exerça l'influence politique et intellectuelle des Anglais, et l'Irak où, durant et après la guerre mondiale, Gertrud Bell sut façonner d'une nouvelle manière le sort de tout un peuple. Non point que, dès sa jeunesse un mode de vie spécial, conforme à un plan établi par sa famille ou par elle-même l'eût préparée à cette tâche: son éducation, son instruction ne visent aucun but précis, mais son intelligence, sa vitalité surprenante lui permettent de mettre à profit

des circonstances exceptionnellement favorables. Elles se développe ainsi sans effort, sans pression du dehors, sans amour-propre exagéré, aussi naturellement que le végétal qui ignore s'il va devenir fleur, mauvaise herbe ou arbre de haute futaie. Son existence est ainsi une perpétuelle ascension: d'étudiante, elle devient poète, historienne, artiste, alpiniste célèbre, grande voyageuse, orientaliste, et enfin conseillère politique de marque d'une nation qui se crée.

\* \* \*

Issue d'une famille des districts miniers anglais, propriétaire de mines de charbon et en relations avec le monde de la diplomatie, Gertrud Bell naquit en 1868 à Redear. Son heureuse enfance s'écoula à la campagne, dans des jardins fleuris que peuplaient des animaux de toute sorte, ses compagnons favoris. Ignorant la peur, débordante de vie et d'initiatives, elle met plus d'une fois en péril son frère cadet, moins bouillant qu'elle.

Son maître, frappé des dispositions qu'elle révèle pour l'histoire, insiste afin qu'elle suive des cours à l'Université d'Oxford. Ses parents peu enclins à admettre une telle nouveauté, cèdent néanmoins, et bientôt, à l'étude de l'histoire, la jeune fille joint celle des langues, ce qui d'ailleurs ne l'empêche aucunement de danser à tous les bals, de canoter, de jouer au tennis, d'accepter garden-parties, dîners et soirées. Elle jouit à fond de l'existence. Chacun aussi est frappé déjà d'un trait de caractère saillant chez elle: son assurance. A ses examens universitaires, elle montre

une indépendance d'esprit qui choque quelques-uns: répondant à son examinateur, l'historien bien connu Gardiner, spécialiste de l'époque de Charles I<sup>er</sup>, elle lui dit tranquillement: « Je juge, je le crains, Charles I<sup>er</sup> autrement que vous ». Quelque temps après, en séjour chez son oncle, Sir Frank Lascelles alors ambassadeur de Grande-Bretagne à Bucarest, elle ose, à la stupefaction des auditeurs, déclarer à un homme d'Etat étranger: « Il me semble, Monsieur, que vous n'avez pas saisi l'esprit du peuple allemand ». On ne se doutait pas alors que, plus tard, bien des hommes politiques en vue seraient venus demander son avis et le suivre!

Poursuivant ses études linguistiques, Gertrud Bell s'attaque au latin qu'elle trouve difficile, mais elle est soutenue par son énergie: « Ignorer cette langue, dit-elle, c'est se heurter sans cesse contre un mur. » Elle apprend ensuite le persan et réussit à le posséder assez pour traduire en anglais le *Divan* de Hafiz. C'est encore l'allemand, l'italien, l'hindoustani, le turc auxquels elle s'attaque, mais surtout l'arabe — tant la langue écrite que les dialectes, au point que le Mufti de Jérusalem put dire d'elle que jamais il n'avait entendu de meilleur arabe dans une bouche européenne.

Son initiation aux merveilles de l'Orient date d'une nouvelle visite à son oncle, Sir Frank Lascelles, ambassadeur à Téhéran. Elle a vingt-quatre ans. Voyageant à cette époque uniquement pour jouir de la beauté du monde, elle y fait participer les siens par ses descriptions: « Ce désert de Téhéran! Des

lieux et des lieux, sur lesquelles rien ne pousse, entre des montagnes noires et nues que couronnent les neiges et sillonnent des torrents profondément encaissés. Puis, soudain, du néant, d'une petite cascade froide, naît un jardin. Arbres, jets d'eau, citernes, roses. Dans le jardin, une maison — cette maison dont nous avons rêvé dans les contes de notre enfance... Elle goûte les nuits persanes où l'on s'endort à la belle étoile. Elle admire l'hospitalité orientale: « Le prince, dans sa demeure, se lève pour te saluer quand tu entres. Sa maison est à toi, son jardin est à toi, et ce qui vaut encore mieux, son thé... Ah! nous ignorons tout de l'hospitalité, nous autres de l'Occident! »

A ce séjour en Perse en succèdent d'autres, en Suisse, en Italie, en Algérie, en Grèce, en Allemagne. Partout où elle va, elle poursuit ses études linguistiques. A Weimar, elle est ravie de prendre des leçons d'allemand avec une vieille dame qui habite la maison où vécut Charlotte von Stein. A Berlin, où Sir Frank Lascelles est ambassadeur de Grande-Bretagne, on l'invite aux bals de la cour; elle prend le thé avec l'empereur et l'impératrice. « L'empereur parle sans cesse, écrit-elle aux siens; il ne m'est pas sympathique. Il prétend que les Allemands seuls ont compris Shakespeare. Naturellement on ne peut pas contredire un empereur ».

A Bayreuth, elle est invitée chez Cosima Wagner; à Paris, elle étudie l'histoire de l'art avec Salomon Reinach; puis, âgée de vingt-neuf ans, elle entreprend son premier voyage autour du monde, qui devait être suivi